



Salaires de la fonction publique

**1,2 % d'augmentation du point d'indice
au bout d'un an !**

**Insuffisant pour rattraper notre pouvoir
d'achat !**

Un travail mal reconnu, de nombreux agents en difficulté pour en vivre décemment, une situation néfaste pour le Service Public, en termes de reconnaissance sociale, d'image et d'attractivité... ce sont des conséquences de la politique de gel de la valeur du point d'indice pendant plus de 6 ans.

Pourtant, l'engagement des fonctionnaires est sans faille pour permettre aux services publics de réaliser ses missions dans notre pays.

La FSU n'a eu de cesse, avec d'autres organisations syndicales, d'informer, de mobiliser et de se battre pour être entendue sur la question salariale dans la Fonction publique.

La décision du gouvernement de dégeler la valeur du point d'indice et de le revaloriser est un premier résultat, très insuffisant, de ces multiples mobilisations.

Après six années de gel de la valeur du point d'indice, ce rendez-vous salarial d'aujourd'hui est capital.

La FSU, qui a défendu dans les négociations « *Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations* » une approche combinant la revalorisation de la grille et celle de la valeur du point d'indice, a obtenu que ce rendez-vous, du premier trimestre 2016, pour traiter de la « *revalorisation du point* ».

La réponse du gouvernement est tardive pour de nombreux agents qui vivent avec difficultés qui ne cessent de s'accumuler. Les agents de la Fonction publique ont perdu de 7 à 8 % de leur pouvoir d'achat depuis 2010 : une baisse du salaire moyen net de 1,5 % (en euros constants chaque année depuis 2011 – source INSEE).

Pour la FSU, la décision d'en finir avec le gel de la valeur du point d'indice est un signal positif, pour les plus de 5 millions d'agents, qui ne peut être qu'un premier pas.

L'annonce gouvernementale d'une progression 1,2 % en deux fois (0,6 % au 1^{er} juillet 2016 et 0,6 % au 1^{er} février 2017) marque une première étape pour récupérer les pertes de ces 6 années de gel du point d'indice.

Cette revalorisation est loin d'être suffisante pour répondre aux attentes des agents.

Pour exiger, dès maintenant, l'élaboration d'un réel plan de rattrapage,
la FSU appelle les agents à exprimer cette revendication le 22 mars.

**La FSU 13 et tous ses syndicats appellent à un rassemblement
Mardi 22 Mars, de 12 h à 14 h à Marseille devant la
Préfecture**



- Selon l'INSEE, pour l'ensemble des trois fonctions publiques, le salaire net moyen en euros constants a baissé de 0,1% en 2011, 0,8% en 2012, 0,5% en 2013. Cette tendance se poursuit.
- Par rapport à 2000 une perte de pouvoir d'achat équivalente à près de deux mois de salaire par an.
- Ces pertes de pouvoir d'achat aboutissent à ce que, à travail égal, les jeunes recrutés dans la fonction publique sont moins bien payés que leurs aînés. Cela aboutit à une dégradation des mécanismes de solidarité intergénérationnelle et met en danger le financement des retraites.

- La réduction de la part du traitement indiciaire dans les rémunérations, conjuguée à la réforme des retraites et au gel de la valeur du point, aboutit à une dégradation des montants de liquidation des pensions.

- Les salaires des enseignants en régression, comparés à leur niveau de l'année 2000 alors que sur la même période, ils ont augmenté dans la quasi-totalité des autres pays de l'OCDE.
- Le salaire moyen des femmes dans la fonction publique est inférieur de 14% à celui des hommes (hors prise en compte des temps partiels et incomplets).

Pendant ce temps

- De juillet 2010 à décembre 2015, les prix à la consommation ont augmenté globalement de 5,7% (source : INSEE), de 6,1% pour l'alimentation et de 9,2% pour les loyers.
- Dans la même période le SMIC a été porté de 1365 € bruts en décembre 2010 à 1466,6 € en décembre 2015, soit une augmentation de 7,7 %.

C'est possible d'augmenter de façon conséquente nos salaires :

- Plus de 7 milliards « d'économies » sont réalisées chaque année du fait de l'absence de revalorisation de la valeur du point d'indice au regard de la seule inflation depuis 2012.
- L'argent existe bel et bien dans les caisses de l'Etat : 1 % d'augmentation représente près de 2 milliards sur les trois versants (source : Cour des Comptes) soit seulement 11 % des budgets consacrés au Crédit d'impôt « Compétitivité-Emploi » pour 2016.
- Une réelle réforme fiscale fondée sur le principe d'une meilleure redistribution des richesses produites permettrait de dégager les recettes nécessaires à l'action publique et à la solidarité, il est encore temps de le faire !

